



CAP – du 1^{er} Février 2024

Déclaration Liminaire :

FO Justice – le 1^{er} Février 2024

Madame la sous directrice.

FO justice ne peut que constater que les années passent et hélas se ressemblent. Il n'y a qu'à voir l'ambiance des juridictions où nos collègues viennent dorénavant pour la plupart en subissant leurs fonctions. Le dévouement à la fonction publique n'a jamais été le sacrifice, **quelle image donnons-nous à nos nouveaux collègues qui pour certains seront titularisés aujourd'hui et que FO Justice félicite.**

Il est temps de leur redonner de l'espoir et nous comptons sur la réforme pour que les greffiers puissent avoir enfin un nouvel objectif. **Cette ouverture en catégorie A tant espérée n'est pas juste un nouvel empiement dans l'équipe autour du magistrat, c'est l'espoir de nouvelles fonctions avec une réelle reconnaissance, ne tardons pas à la mettre en place, ne permettons pas à ceux qui sont généralement contre tout de crier victoire sur rien !**

FO Justice constate que nous avons très peu de recours d'évaluation (6), serait-ce dû au fait que certains directeurs de greffe n'ont toujours pas fait les évaluations 2022 alors même qu'elles contribuent à l'octroi du CIA, permettant à des collègues de postuler sur des détachements où bien **ces mêmes directeurs de greffe ignorent ils volontairement les demandes de recours hiérarchique de leurs agents afin que les délais courent, les laissant ainsi dans une absence totale de réponse ?**

Il n'est pas concevable que de telles pratiques demeurent sans qu'aucune sanction ne soit répercutée !

Alors continuons à laisser faire, n'évaluons pas nos collègues malgré leurs demandes, malgré la saisine de certains CSA comme celui de Limoges.

De plus, **FO Justice** souhaite vous alerter sur une problématique qui concerne de nombreux collègues : l'absence de volonté de leur DG d'établir un mémoire de proposition afin qu'ils puissent accéder au grade de greffier principal. **FO Justice** ne peut que dénoncer cette iniquité qui ne repose sur aucune objectivité.

En parallèle nos collègues continuent à se sacrifier pour le service public avec des logiciels qui continuent de bugger chaque semaine. À priori, « l'âge de pierre » a disparu mais pas pour la technologie du ministère de la Justice.

FO Justice réclame une réelle volonté de changement !

NOUS NE LÂCHERONS RIEN DE NOS REVENDICATIONS POUR VOUS !

VOUS AVEZ DES DROITS, FO JUSTICE - SDGF EST LA POUR LES DÉFENDRE !

**LA FONCTION PUBLIQUE A UNE HISTOIRE,
REJOIGNEZ-NOUS POUR LUI DONNER UN AVENIR !!!**

